

Date de convocation : 31/12/2014  
Nombre de conseillers en exercice : 8  
Nombre de conseillers présents : 7

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JANVIER 2015**

L'an deux mil quinze, le cinq du mois de janvier, le conseil municipal de la commune s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents : Mesdames RAULT Dominique, RENAULT Annick, ROBÉ Mauricette, Messieurs FALLEMPIN Denis, FALLEMPIN Nicolas et Anthony THOMAS.

Etait excusé : Isabelle GRIMAL

Secrétaire de séance : Denis FALLEMPIN

### **1/ APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Approbation des trois derniers comptes rendus des conseils municipaux.

### **2/ DÉLIBÉRATION CIRQUE**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention municipale de 1 000€ sur les 8 171 € du coût total à l'Association des Amis de l'École publique.

La communauté de communes n'a pas validé, en commission, la subvention demandée par la directrice de l'école.

La soirée cirque aura lieu le 27 février 2015 à 19h au stade d'Aubigné-sur-Layon.

Le CCAS donnera aux Amis de l'École la participation aux spectacles pour les aînés à hauteur de 4€ / personne après le vote du budget 2015.

Une demande de subvention sera faite auprès de la communauté de communes des Coteaux du Layon par le biais de l'association des Amis de l'École, dans le cadre des 80 ans de l'école publique.

Les bénéficiaires du repas organisé pour les 80 ans de l'école ont rapporté 121.80€. Pour information, la vente de vin a rapporté 98€ aux Amis de l'École.

L'association des Amis de l'École ne doit pas utiliser leur budget pour des fournitures mais plus pour des sorties, des projets éducatifs...

### **3/ DÉLIBÉRATION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : COMPÉTENCE DDT**

Le conseil municipal s'interroge sur la pertinence de 5.5 Equivalent Temps Plein (chiffre basé sur l'étude fournie au conseil communautaire du 18 décembre 2014 pour le regroupement de 3 communautés de communes) concernant la gestion de la compétence Urbanisme.

Le conseil municipal souhaite que les représentants interrogent le conseil communautaire sur les points suivants :

- sur quelles années est basé le chiffrage ?

- Qui paie ? Quel impact sur la fiscalité ?
- Est-ce qu'il y aura une participation demandée au pétitionnaire ?
- Pourquoi plus de personnel ? Combien y-a-t-il d'équivalent temps plein en ce moment au département ?
- Le conseil propose de valider 2 ETP (Equivalent Temps Plein)

#### **4/ CLASSEMENT DES ARCHIVES : DÉLIBÉRATION**

Suite à la proposition de Mme RENAULT Annick d'effectuer le classement des archives communales,

le Conseil Général de Maine-et-Loire a proposé la candidature de Madame Catherine FALLOUX comme archiviste.

Elle interviendra dans la commune à compter du 2 février 2015. La durée de l'archivage varie entre 1.5 et 2 mois.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour la création d'un poste sur 3 mois et proposera un contrat jusqu'au 31 mars 2015 à l'archiviste.

#### **5/ Caisse des Écoles**

Un courrier de la préfecture en date du 4 décembre 2014 demandait de leur transmettre la liste des personnes susceptibles d'être nommés à la caisse des écoles :

Siègent d'ores et déjà :

- Monsieur ROBÉ Pierre
- Monsieur FALLEMPIN Nicolas
- Madame RAULT Dominique
- Madame RENAULT Annick
- DASEN : Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

Une liste de personnes susceptibles d'être nommées a été établie :

- Madame ROULET Laëtitia
- Monsieur LECOR François
- Monsieur DROUET Richard
- Madame TERRIEN Christelle

Madame Isabelle GRIMAL se charge de les contacter.

#### **6/ PRÉSENTATION DES POSTES BUDGÉTAIRES**

L'année comptable est terminée depuis le 31 décembre 2014.

Les secrétaires doivent éditer le compte administratif.

Les demandent d'investissements et de subventions doivent être déposées pour le conseil municipal ordinaire du 2 mars 2015.

La commission finance se réunira le mercredi 11 mars 2015 à 16h.

Le mardi 17 mars 2015 à 19h, un conseil extraordinaire préparatoire au budget se réunira.

Le lundi 30 mars 2015 à 19h, le budget sera voté.

## **7/ PRÉSENTATION COMMUNES NOUVELLES**

Monsieur FALLEMPIN Denis expose l'état d'avancement des travaux réalisés en conseil communautaire sur la réforme territoriale. Un séminaire a été organisé le 10 janvier 2015 durant lequel Monsieur Vincent AUBELLE maître de conférences a présenté les orientations possibles préconisées par l'Europe et l'état. Les représentants de chaque commune se sont accordés sur les points suivants :

- Etude de faisabilité d'un regroupement de 3 EPCI en une intercommunalité : la communauté de communes de Loire en Layon, la communauté Loire Aubance et la communauté de communes des Coteaux du Layon. La communauté de communes du Haut Layon (Vihiers) ayant envisagée de se rapprocher du pays des Mauges.
- Etude de la faisabilité de la création d'une commune nouvelle à 12 communes ou regroupement de 3 communes nouvelles : étude budgétaire, sociale, territoriale et impact sur la représentativité et la proximité.
- Création d'une charte permettant à chaque commune de conserver son identité...

## **8/ PRÉSENTATION RENCONTRE CCI**

Présentation par Monsieur FALLEMPIN Denis de la rencontre avec Monsieur PELERIN (chargé de missions auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie), concernant la création éventuelle d'un marché nocturne dans le bourg d'Aubigné. La mairie va prospecter selon ses recommandations pour une mise en place et un début de fonctionnement avril 2015.

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité à la création d'un marché nocturne. La prise en charge se fera par la commission Développement Économique.

## **9/ PRÉSENTATION FLEURISSEMENT**

Monsieur FALLEMPIN Denis indique que la commission fleurissement a été constituée et s'est réunie le 11 décembre 2014. Les objectifs de cette commission étant de piloter les projets de fleurissement et d'embellissement de la commune. Un planning provisoire a été déterminé.

## **10/ MISE EN PLACE D'UNE ASSOCIATION CONTRE LES NUISIBLES**

Au regard de la recrudescence de nuisibles au sein de la commune, notamment par l'augmentation de zones de compost, Madame Annick RENAULT a contacté FDGON pour bénéficier de prix sur les produits d'éradication des nuisibles et sur d'éventuels conseils.

Dans un premier temps, il faut créer une association constituée d'un élu, 1 agriculteur ou 1 viticulteur, 1 chasseur et autres. Le coût de la cotisation est de 0.22 €/habitants soit environ 83€.

Monsieur Nicolas FALLEMPIN se charge de contacter les bénévoles et l'organisme.

## **10/ ACHAT TERRAIN DES FOURS A CHAUX**

Monsieur le Maire a contacté le propriétaire du terrain et a obtenu que celui-ci passe de 900€ à 750€.

Le Maire et les adjoints décident de financer à hauteur de 600 € cet achat avec leurs indemnités de fonction.

Dans ces conditions, le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'acquisition de ces terrains situés rue des Fours à Chaux et cadastrés A45, A46, A47 et A48 pour une superficie de 470 m<sup>2</sup>.

Un devis a été demandé à l'entreprise LESAINTE de Martigné-Briand pour le nettoyage et le défrichage du terrain.

**11/ CHOIX DU REPAS DU 16 JANVIER 2015, REMERCIEMENTS BÉNÉVOLES**

Le conseil municipal valide un repas chaud plutôt qu'un buffet.

Madame Dominique RAULT recontactera le Clos de la Tour pour une nouvelle proposition.

**12/ QUESTIONS DIVERSES**

- a) Assemblée générale de la COMCOM : réponse du secrétariat pour valider la présence de tous les élus sauf Monsieur Anthony THOMAS.
- b) Association Girond'o :
- Les familles ont reçu un courrier du centre avec une facture rétroactive de 165.50€ / enfant.
  - 60€ pour le transport par famille
  - Le courrier fait suite au refus de signer la convention suite à une inversion de subvention entre deux communes (Notre Dame d'Allençon et Aubigné-sur-Layon).
  - Une réunion pour éclaircir ces points aura lieu le 13 janvier 2015.
- c) AVAP : création d'une commission locale :
- Collège élus : Messieurs ROBÉ Pierre, FALLEMPIN Denis, FALLEMPIN Nicolas, THOMAS Anthony et Madame RENAULT Annick.
  - Collège économique : Monsieur Philippe HALLAIRE + recherche autres candidatures
  - Collège architecture : Messieurs GASCHET et TERRIEN
- d) Fuite au niveau du Boisneau
- Véolia est intervenu pour rechercher la fuite
  - Estimation de la fuite est de 1m3 d'eau perdu par heure
  - Fuite depuis un an
  - Aucun coût pour la mairie, prise en charge totale par Véolia.
- e) Vœux du Maire
- Rendez-vous 10h30 pour les membres du conseil
  - Les galettes et les gâteaux seront réalisés par Mesdames Mauricette ROBÉ et Dominique RAULT.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au lundi 2 février 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

ROBÉ Pierre	FALLEMPIN Denis	FALLEMPIN Nicolas
GRIMAL Isabelle	RAULT Dominique	RENAULT Annick
ROBE Mauricette	THOMAS Anthony	